

Edition : 22 mars 2024 P.14-15  
 Famille du média : Médias institutionnels  
 Périodicité : Bimensuelle  
 Audience : 86851



Journaliste : -  
 Nombre de mots : 1116

**Développement durable**

# SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**Alors que la Ville s'apprête à promulguer son Plan d'Action Climat un premier bilan réalisé à l'échelle locale met en évidence la**

Saint-Germain-en-Laye et ses habitants sont prêts à relever le défi ! Alors que les changements climatiques ne sont un secret pour personne, la Ville s'est engagée, depuis plusieurs années déjà, dans une démarche Zéro carbone. Car si les changements sont globaux et que les États planifient des actions sur le long terme afin de limiter notre impact sur l'environnement, ce sont bien nos habitudes quotidiennes qui viennent impacter nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les solutions sont donc bien locales et, forte de ce constat, la Ville a souhaité, dès 2021, en étant signataire de la convention des Maires pour le climat et l'énergie (mouvement européen associant les autorités locales et régionales engagées dans l'amélioration de leur efficacité énergétique), engager la rédaction d'un Plan d'Action Climat Énergie (PACE), en y associant ses habitants. Dans ce cadre, l'institut Efficacity et Suez Consulting, ont également accompagné la Ville en réalisant un diagnostic des émissions de GES à l'échelle du territoire. Les chiffres issus de ce bilan carbone ont eux-mêmes permis l'élaboration d'une feuille de route, qui priorise des actions à mettre en place à l'échelle de la ville pour



**LES OBJECTIFS POUR 2050**

(par rapport à 2019)



**Émissions de GES**  
-88%



**Consommation énergétique**  
-49%



**Énergies renouvelables**  
60%

atteindre la neutralité carbone du territoire d'ici à 2050. Cette stratégie est inscrite dans le PACE, et sera promulguée lors du Conseil municipal du mois de juin.

**RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

Les objectifs sont clairs et ambitieux : la Ville souhaite réduire les émissions de GES sur son territoire de 88%, la consommation énergétique de 49%, et porter la part de cette consommation couverte par des énergies renouvelables à 60%.

Pour mettre en perspective ces objectifs, le bilan carbone, qui porte sur des chiffres de 2019, estime les émissions annuelles de GES à 460 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (soit 10,3 tonnes par habitant), la consommation énergétique à 852 000 MWh (soit

la consommation de 71 000 équivalents-logements, correspondant à 12 MWh par an et par logement) et la part d'énergies renouvelables à 5%.

Trois secteurs, considérés comme principaux émetteurs de GES, ont été identifiés : la mobilité, la consommation énergétique des bâtiments, et la consommation (alimentation et achats). Le premier volet (qui comprend le fret routier et la mobilité des personnes) représente à lui seul 58% des émissions, soit 266 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, ce qui équivaut à... 266 000 vols aller-retour Paris-New York, pour une personne !

**UNE FEUILLE DE ROUTE POUR AGIR**

Les chiffres peuvent alarmer, mais les solutions sont bien réelles et pour certaines, déjà mises en place dans la

# ZÉRO CARBONE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Énergie et sa feuille de route pour lutter contre le changement climatique et ses effets au mois de juin, nécessité d'impliquer le plus grand nombre. Pour atteindre des objectifs ambitieux, d'ici à 2050.



**Le mot de... Priscille Peugnet,**  
Maire-adjointe chargée de la Citoyenneté

**C'est ensemble que nous  
parviendrons à relever  
les défis de demain.**

Depuis le début du mandat, en 2020, nous avons mis en place un Conseil local du développement durable (CLDD), composé d'élus, d'experts et d'associations, qui a accompagné la Ville sur toutes ses politiques concernant la transition écologique. En 2021, la Ville a signé la convention des Maires pour le climat et l'énergie et s'est engagée sur deux points : rédiger son Plan d'Action Climat Énergie (PACE) et impliquer ses citoyens. Une des manières de le faire, était de créer un collectif d'ambassadeurs Zéro Carbone, incarné par des Saint-Germainois déjà dans l'action, moins dans l'expertise, et qui étaient donc complémentaires avec le CLDD. Ces deux instances ont participé à la rédaction du PACE.

Aujourd'hui, chacun cherche à son niveau à améliorer nos habitudes, nos comportements, en proposant de nouvelles idées. Les budgets participatifs montrent aussi, à travers les projets qui sont plébiscités par la population, que les Saint-Germainois sont concernés par le développement durable. Nous allons prochainement mutualiser les compétences des membres du CLDD et celles des ambassadeurs Zéro Carbone, en proposant une nouvelle instance participative, qui continuera d'accompagner la Ville dans la mise en place de son plan d'action. La Ville avance dans le bon sens et c'est ensemble que nous parviendrons à relever les défis de demain.

commune nouvelle. Elles se traduisent à travers quatre grands domaines :

- aménager un territoire plus résilient face aux dérèglements climatiques, qui préserve ses ressources naturelles et réduit l'impact sur les vivants,
- repenser la mobilité pour améliorer le cadre de vie et la santé des Saint-Germainois,
- promouvoir la sobriété énergétique, les énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments,
- encourager une économie circulaire et promouvoir une alimentation locale, saine et responsable.

Pour chacun de ces domaines, Saint-Germain-en-Laye et ses habitants n'ont en effet pas attendu la rédaction du PACE pour développer des solutions.

La végétalisation de l'espace public, la rénovation thermique des bâtiments, la refonte du schéma directeur de circulation et de stationnement, l'extension du réseau de chaleur urbain, l'optimisation de la consommation en eau, la création d'écoquartiers, ou encore l'approvisionnement en fruits, légumes et fleurs grâce à un partenariat avec le lycée horticole, sont autant d'exemples récents montrant que la Ville et les citoyens sont tournés dans la bonne direction. C'est la pérenniation de ces solutions, et l'implication du plus grand nombre, qui permettront d'atteindre les objectifs du Plan d'Action Climat Énergie. La neutralité carbone, c'est l'affaire de tous !

## Des écogestes pour agir

Il existe des centaines de petites habitudes, appelées écogestes, à prendre pour agir à son échelle et limiter son empreinte carbone.

**Dans votre consommation**

- Repensez votre alimentation en favorisant les produits de saison et en limitant votre consommation de viande.
- Bannissez les produits chimiques et le plastique à usage unique.
- Favorisez les achats d'équipements avec une étiquette énergétique performante.

**Au bureau**

- Éteignez la lumière dans les pièces inoccupées et débranchez vos appareils électriques.
- Imprimez uniquement si c'est vraiment nécessaire, privilégiez le recto-verso en noir et blanc.
- Archivez et supprimez les fichiers trop volumineux de votre boîte mail.

**À la maison**

- Baissez le chauffage et limitez votre consommation d'eau chaude.
- Faites le tri de vos déchets organiques (compostage) et des papiers et emballages, et récupérez les eaux de pluie pour le jardin.
- Réduisez vos déchets au maximum et favorisez le réemploi.

**Lors de vos déplacements**

- Prenez l'escalier plutôt que l'ascenseur dans la mesure du possible.
- Choisissez les transports en commun, le vélo ou la marche pour les petits déplacements, plutôt qu'une voiture individuelle.
- Lors de vos voyages, privilégiez toujours le train plutôt que l'avion.

## Estimez votre propre bilan carbone

Pour se mettre à l'action, il peut être intéressant et motivant d'avoir une idée de son empreinte carbone individuelle, afin de mesurer les progrès effectués, voire d'y ajouter une dimension ludique en les comparant avec ceux de ses proches. Car même à petite échelle, chaque geste compte ! Le site internet [nosgestesclimat.fr](https://nosgestesclimat.fr) propose ainsi de passer un test gratuit et rapide (10 minutes) pour obtenir une estimation de son empreinte carbone de consommation.

Il propose également de nombreuses pistes pour agir, toujours à l'échelle individuelle.